



Brève du SNUipp n°61



CDEN Rythmes scolaires du 23 juin 2017

Ce matin a eu lieu le CDEN relatif aux rythmes scolaires.

Quelques points ont été abordés concernant les **collèges** : plan de mise en sécurité des établissements, modification de sectorisation à Fontaine Française. La FSU21 a présenté un vœu sur la **gratuité des transports scolaires** de tous les élèves du département pour lequel tous ont voté pour sauf 2 abstentions.

Le reste de la séance a essentiellement porté sur les rythmes scolaires :

- **renouvellements de dérogations avec une demi-journée libérée** : le SNUipp-FSU21 a voté :
 - pour les renouvellements des dérogations,
 - contre une nouvelle demande pour laquelle seule la collectivité territoriale était d'accord,
 - pour une nouvelle demande émanant du conseil d'école.
- **demandes de passage à une semaine de 4 jours dès la rentrée 2017** : le décret concernant cette possibilité n'étant toujours pas paru, le SNUipp-FSU 21 s'est positionné en refus de vote.
Vous trouvez en pièces jointes notre déclaration préalable ainsi que le communiqué de presse faisant suite au vote du SNUipp-FSU au CSE du 8 juin.

Dernière minute ! Nous venons d'apprendre que le second CDEN qui était annoncé le mardi 4 juillet est reporté au 6 juillet pour étudier les nouvelles situations !

Le SNUipp-FSU21 dénonce la précipitation pour appliquer ce qui ne sont encore que des **annonces** gouvernementales, **le décret n'ayant toujours pas été publié** ! Ce calendrier ubuesque engendre un retard inadmissible de toutes les opérations de préparation de rentrée, mettant en difficulté les familles et les enseignant.es, notamment celles-ceux qui sont en attente d'une affectation (CAPD le 12 juillet !).

Comment, dans ces conditions, aborder sereinement la rentrée ?!

Contact : 03.80.73.57.17
Adresse : 45 rue Parmentier
21000 DIJON
Mail : snu21@snuipp.fr

Permanence du lundi au
vendredi de 9h à 18h.
Mercredi : de 9h à 12h

Site du SNUipp21 : <http://21.snuipp.fr>
de la FSU 21 : <http://sd21.fsu.fr>
Sites nationaux : **FSU** : <http://www.fsu.fr>
SNUipp : <http://www.snuipp.fr>